



RAPPORT FINANCIER 2024

Ligue Sport Adapté Nouvelle-Aquitaine

Maison régionale des sports
2 Avenue de l'université, 33400 Talence
Tél : 05-57-22-42-18
E-mail : secretariat@lsana.org



sommaire

ELEMENTS FINANCIERS 2024	3
1.1 - Compte de résultat charges 2024 – avec comparatif 2023	4
1.2 - Compte de résultat produits 2024 – avec comparatif 2023	5
1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2024	6
1.4 - Bilan Actif 2024 - avec comparatif 2023	7
1.5 - Bilan Passif 2024 – avec comparatif 2023	8
1.6 - Budget prévisionnel 2025	9
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS	10
2.1 - Préambule	10
2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice	11
2.3 - Règles et méthodes comptables	12
2.4 - Notes sur le Bilan Actif	13
2.5 - Notes sur le Bilan Passif	14
2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice	15
2.7 - Autres informations	16
NOS PARTENAIRES	18

ELEMENTS FINANCIERS 2024

1.1 - Compte de résultat charges 2024 – avec comparatif 2023	4
1.2 - Compte de résultat produits 2024 – avec comparatif 2023.....	5
1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2024	6
1.4 - Bilan Actif 2024 - avec comparatif 2023	7
1.5 - Bilan Passif 2024 – avec comparatif 2023	8
1.6 - Budget prévisionnel 2025.....	9

1.1 - Compte de résultat charges 2024 – avec comparatif 2023

État exprimé en €

Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

Charges d'exploitation	Achats de marchandises	1 505	1 365
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	180 484	202 790
	Aides financières	54 650	52 515
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 010	4 051
	Salaires et traitements	223 803	208 070
	Charges sociales	69 747	65 895
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 757	8 660
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	361	251
	TOTAL (I)	543 317	543 597
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	-	-
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion	2 047	3 710
	Sur opérations en capital		1 980
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	2 047	5 690
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		545 364	549 287
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		-	-
TOTAL GENERAL		545 364	549 287

1.2 - Compte de résultat produits 2024 – avec comparatif 2023

État exprimé en €

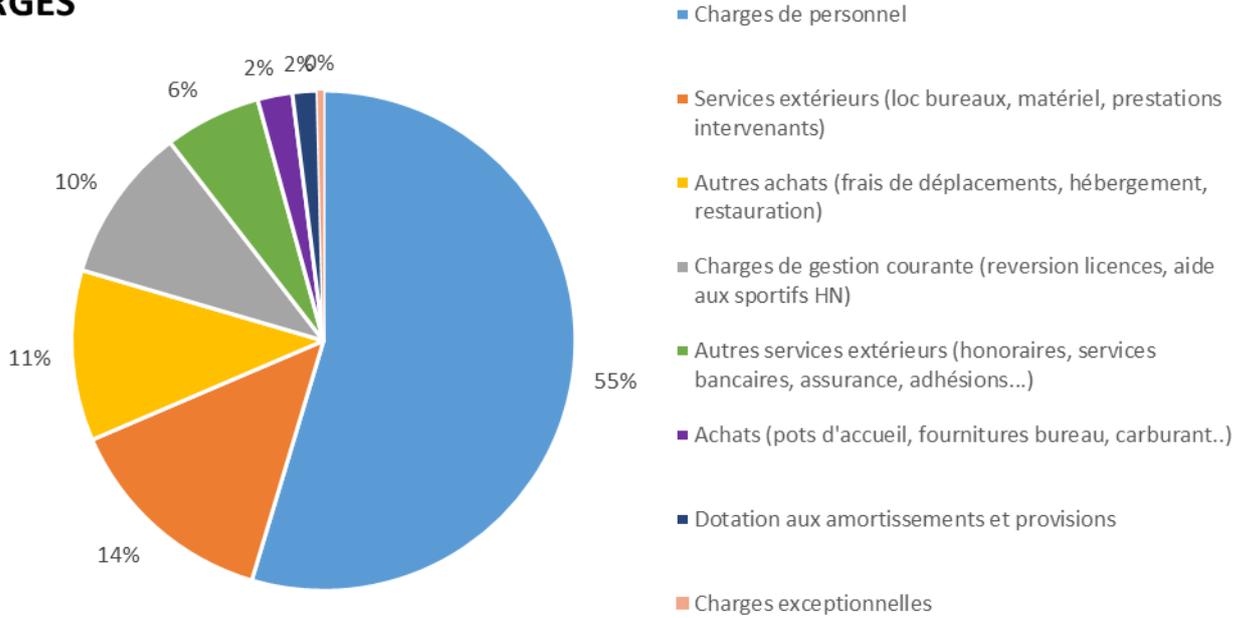
Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

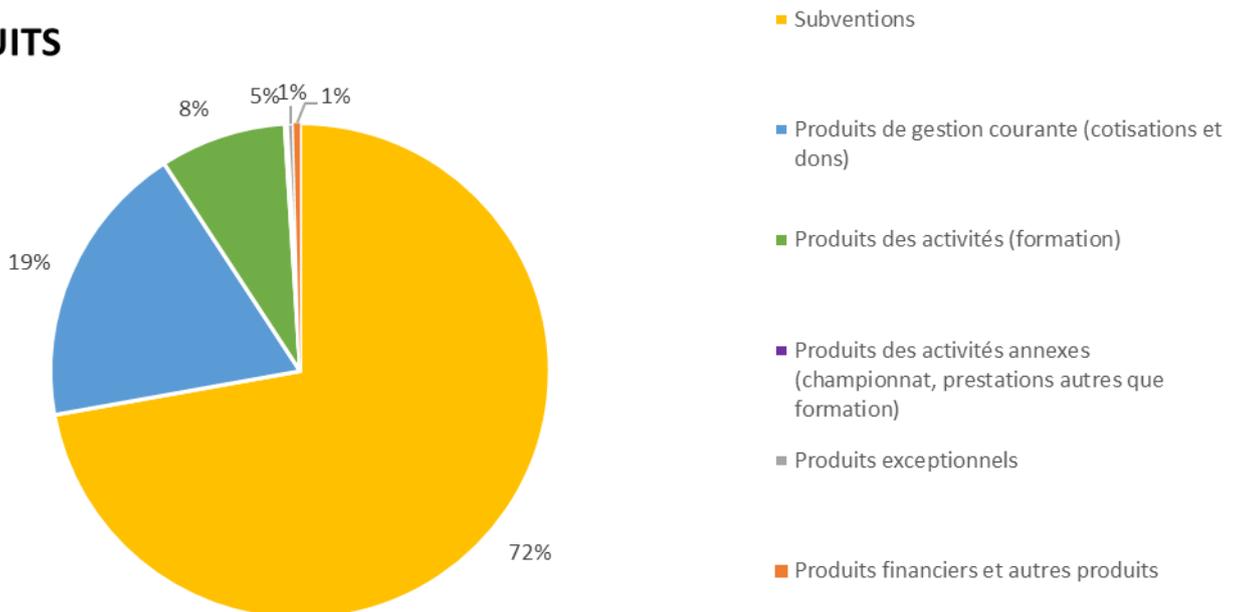
Produits d'exploitation	Cotisations	91 028	90 524
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	42 588	71 840
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	324 933	339 834
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 271	3 956
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contribution financières	43 829	19 650	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			
Utilisations des fonds dédiés		2 100	
Autres produits	3	154	
	TOTAL (I)	506 652	528 058
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 065	2 574
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	2 065	2 574
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 600	2 556
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	625	381
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	2 225	2 938
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		510 942	533 570
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		34 422	15 717
TOTAL GENERAL		545 364	549 287

1.3 - Détail des Charges, Produits et Subventions 2024

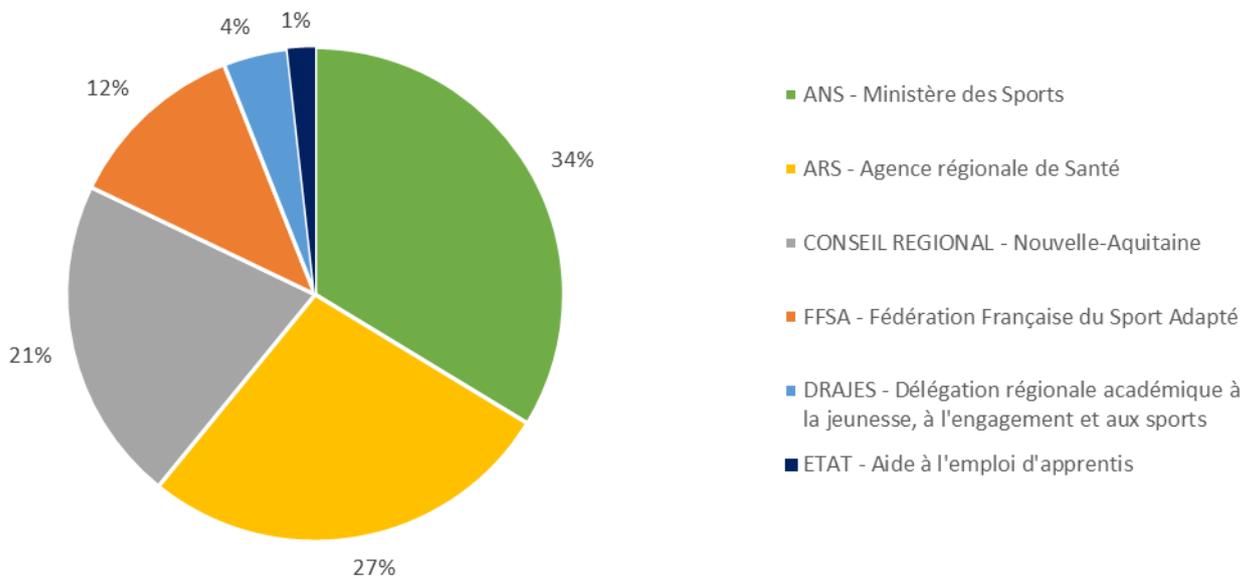
CHARGES



PRODUITS



SUBVENTIONS



1.4 - Bilan Actif 2024 - avec comparatif 2023

État exprimé en €		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	784	784		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat et outillage indus.	2 771	1 791	981	1 535	
Autres immobilisations corporelles	59 354	39 204	20 150	28 354	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations Financières					
Participations et Créances rattachées	100		100	100	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	700		700	700	
	TOTAL (I)	63 709	41 778	21 931	30 689
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances cli., adhér., usagers et cpt. rattachés	11 551		11 551	24 080
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	12 354		12 354	37 530
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	292 647		292 647	264 491	
Charges constatées d'avance	1 532		1 532	1 632	
	TOTAL (II)	318 085		318 085	327 733
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts				
	Primes de remboursement des emprunts				
	Écarts de conversion actif				
	TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	381 795	41 778	340 016	358 421

1.5 - Bilan Passif 2024 – avec comparatif 2023

État exprimé en €

Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	13 280	13 280
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres	206 868	206 868	
Report à nouveau	37 443	53 160	
Excédent ou déficit de l'exercice	- 34 422	- 15 717	
Situation nette (sous total)	223 169	257 591	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	893	1 518
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	224 062	259 109
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	2 100	2 100
	TOTAL (II)	2 100	2 100
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	60 812	18 851
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	33 744	34 278
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 000	32 751
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	18 300	11 333	
	TOTAL (IV)	113 855	97 213
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	340 016	358 421

1.6 - Budget prévisionnel 2025

CHARGES		BP 2025	PRODUITS		BP 2025
60 Achats		88 490	70 Produits des activités		64 440
601	Achat non stocké de matières et fournitures	2 670	7061	Formation OF LSANA	24 000
604	Achats d'études et prestations de services	75 000	7064	Prestations OF LSANA	19 000
6061	Carburant	8 250	708	Produits des activités annexes	400
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 670	7082	Frais annexes formations	500
6064	Fournitures administratives	900	7085	Inscriptions championnat	20 540
61 Services extérieurs		17 350	74 Subventions d'exploitation		402 070
6133	Abonnement logiciels	1 750	741	Etat : ministère sollicité	
6135	Locations mobilières	750		ANS - ESQ AD	17 600
6141	Location bureaux CROS	3 450		ANS - ESQ AF	17 600
6142	Location bureaux MDS 86	1 700		ANS - ESQ CF	17 600
6143	Location salles de réunions	500		ANS - ESQ SG	17 600
6144	Locations immo extérieures	200		ANS - ESQ JR	17 600
6155	Entretien, réparations sur biens mobiliers	2 550		ANS - PSF - ETR	8 000
6156	Maintenance	350		ANS - PSF - Organisations rencontres sportives	16 000
616	Assurance	6 100		ANS - PSF - Conseil consultatif des sportifs	1 000
62 Autres services extérieurs		100 850		ANS - PSF - Formation des PESH	1 300
6211	Frais d'arbitrage	1 700		ANS - PSF - Formation des officiels	1 500
6226	Honoraires	4 550		ANS - PSF - Promotion du Sport Santé	2 600
6234	Récompenses (médailles, cadeaux)	8 550		ANS - PSF - PERF	6 000
6251	Voyages et déplacements	11 500		ANS - PSF - Championnat	3 000
6252	Restauration	40 100		<i>sous-total ANS</i>	127 400
6253	Hébergement	22 200	7411	DRAJES - PST / BOP - Parasports	6 000
6254	Péages	3 850		DRAJES - PST / BOP - Lutte VHSS	1 500
6255	Parking	90		DRAJES - FDVA	8 000
6261	Frais téléphone et internet	2 300		DRAJES - SRAV	1 000
6262	Frais postaux	60		<i>sous-total DRAJES</i>	16 500
627	Services bancaires	1 150	742	Région(s) :	-
6271	Autres frais et commissions	650		Nouvelle-Aquitaine - Formation des bénévoles	5 000
6281	Cotisations liées à l'activité économique	1 550		Nouvelle-Aquitaine - Formation sportive, perfectionnement	8 000
6282	Inscription équipes championnats	2 600		Nouvelle-Aquitaine - Promotion découverte de la discipline	9 000
6283	Frais de participation stages/formations du personnel	-		Nouvelle-Aquitaine - Détection des jeunes potentiels	5 000
63 Impôts, taxes et versements assimilés		4 060		Nouvelle-Aquitaine - Académie	5 000
6333	Participation des employeurs à la formation professionnelle	4 060		Nouvelle-Aquitaine - Sport santé et handicap	4 000
64 Charges de personnel		298 870		Nouvelle-Aquitaine - Activités motrices	2 000
6411	Salaires	225 260		Nouvelle-Aquitaine - Psy	3 000
6413	Primes et gratifications	780		Nouvelle-Aquitaine - TSA	2 000
64141	Indemnités de transport	520		Nouvelle-Aquitaine - Développement durable	2 000
64144	Indemnités de télétravail	600		Nouvelle-Aquitaine - Filières Haut-Niveau	9 000
6451	Cotisations à l'URSSAF	40 550		Nouvelle-Aquitaine - Aide individuelle Haut-Niveau	21 500
6452	Cotisations aux mutuelles	2 280		Nouvelle-Aquitaine - Organisation championnat	3 000
6453	Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance	10 820		<i>sous-total région</i>	78 500
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	7 660	743	Autres financement Public :	-
6455	Prevoyance Humanis	1 360		ARS - SAJ	37 000
6456	Charges sur congés payés	280		ARS - Santé psy	29 000
6471	Tickets restaurants	6 260		ARS - Sport santé	34 000
6475	Médecine du travail	930		<i>sous-total ARS</i>	100 000
648	Autres charges de personnel	1 570		CARSAT	10 000
65 Autres charges de gestion courante		58 420	744	Subventions autres	
6571	Reversion aux sportifs HN	21 500		ASP - Aide apprentissage	3 500
6572	Reversion quote-part licences	32 570		AFDAS - Indemnités tutorales	1 000
658	Charges de gestion courante	4 000	755	Contribution financières autres organismes :	-
6581	Hébergeur - stockage des données	350	7551	FFSA - Académie	30 000
66 Charges financières		-		FFSA - PERF	5 000
67 Charges exceptionnelles		-		FFSA - SAJ	800
68 Dotation aux amortissements et provisions		8 320		FFSA - Sport santé	3 500
				FFSA - Activités motrices	600
				FFSA - Dossiers PSF	1 200
				FFSA - Championnat	1 300
				<i>sous-total FFSA</i>	42 400
			7552	Financement privé	22 770
			75 Autres produits de gestion courante		94 950
			7541	Dons manuels	250
			75412	Abandons de frais par les bénévoles	3 500
			756	Cotisations	91 200
			76 Produits financiers		2 000
			77 Produits exceptionnels		600
			78 Reprise sur amortissements et provisions		12 300
			79 Transferts de charges		
TOTAL DES CHARGES (EN €)		576 360	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		576 360
86 Emploi des contributions volontaires		116 700	87 Contributions volontaires en nature		116 700
	Secours en nature	11 200		Bénévolat	69 000
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	36 500		Prestations en nature	36 500
	Personnel bénévole	69 000		Dons en nature	11 200
TOTAL DES CHARGES (EN €)		693 060	TOTAL DES PRODUITS (EN €)		693 060

ANNEXES

AUX COMPTES ANNUELS

2.1 - Préambule	11
2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice	11
2.3 - Règles et méthodes comptables.....	12
2.4 - Notes sur le Bilan Actif.....	13
2.5 - Notes sur le Bilan Passif.....	14
2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice.....	15
2.7 - Autres informations	16

2.1 - Préambule

La Ligue Régionale NOUVELLE AQUITAINE du Sport Adapté (LSANA) est un organe déconcentré de la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA).

Elle a pour mission de permettre à toute personne en situation de handicap mental ou psychique ou présentant des troubles du spectre de l'autisme, quelles que soient ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix dans un environnement favorisant son plaisir, sa performance, sa sécurité et l'exercice de sa citoyenneté.

Son siège social est établi à la Maison Régionale des Sports 2 Avenue de l'université 33400 TALENCE.

Ses missions principales sont les suivantes :

- Animer la vie sportive fédérale dans la région, et à ce titre :
 - Proposer un calendrier annuel de rencontres sportives régionales
 - Soutenir, stimuler l'organisation de rencontres départementales, en lien avec les Comités Départementaux Sport Adapté et leur apporter son aide
 - Dynamiser les liens entre les Comités Départementaux Sport Adapté, les associations et clubs sportifs
- Représenter les associations et clubs sportifs auprès des instances de la FFSA
- Promouvoir l'image du Sport Adapté dans le public
- Défendre les intérêts du Sport Adapté

Les moyens mis en œuvre sont essentiellement :

- Un effectif de 8
- Un local à la Maison Régionale du Sport
- Des subventions accordées par les pouvoirs publics
- Des dotations de la FFSA

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **340 016 €**.

Le résultat net comptable est en déficit de **34 422 €**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 06/03/2025 par les dirigeants.

2.2 - Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Diminution des produits des activités

Les ventes de prestations de service sont en baisse par rapport à 2023, dû à l'arrêt de la prise en charge, au sein de l'Organisme de Formation, des formations réalisées par d'autres Ligues (Produits des activités annexes et une partie des Frais annexes de formations).

Dans les Produits des activités annexes, était également compris le soutien de la FFSA pour l'accompagnement des clubs à la constitution des dossiers PSF, reporté en 2024 dans les Contributions financières liées à la FFSA.

N'ayant pas organisé de championnat national en 2024, la Ligue n'a pas enregistré d'inscriptions.

Variation des subventions et contributions

Nous pouvons observer une baisse des produits de l'ANS, liée à un retour à la normal des montants ESQ (régularisation en 2023) et à l'absence de versement du PPF. Ce dernier, amoindri, a été versé via la FFSA, nous le retrouvons donc dans la partie Contributions financières.

Au niveau du Conseil Régional, bien que les subventions pour projets soient en hausse, on note une baisse de l'aide pour la Filière de Haut-Niveau. Les Aides individuelles en hausse n'ont pas d'impact sur le résultat puisqu'elles sont reversées entièrement aux sportifs.

Il faut souligner une hausse importante des contributions de la FFSA due, en plus des modifications citées plus haut, à un surplus d'aide au niveau du Sport-Santé sur 2023, perçu en 2024 et à la réception d'une aide pour le développement des Journées promotionnelles ESMS, entièrement distribuée aux CDSA ayant participé à l'opération.

Augmentation des charges d'exploitation

Cette augmentation vient presque totalement des Charges de personnel, d'une part suite à une augmentation de salaires, et d'autre part, au recrutement d'une nouvelle alternante en septembre.

2.3 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite. A ce jour, compte tenu de l'ancienneté des salariés, le montant n'est pas significatif.

Contributions volontaires en nature

Elles ont été évaluées à partir des informations fournies dans les comptes-rendus des rencontres du calendrier sportif.

Les dons et prestations en nature ont été évalués sur la base des tarifs en vigueur en 2024 et le bénévolat au montant du SMIC horaire brut chargé.

2.4 - Notes sur le Bilan Actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = **63 709 €**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784			784
Immobilisations corporelles	62 125			62 125
Immobilisations financières	800			800
TOTAL	63 709			63 709

Amortissements et provisions d'actif = **41 778 €**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	784			784
Immobilisations corporelles	32 237	8 757		40 995
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	33 021	8 757		41 778

Actif circulant

Etat des créances = **25 438 €**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	25 438	25 438	
TOTAL	25 438	25 438	

Produits à recevoir par postes du bilan = **1 089 €**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Subventions	1 089
Disponibilités	
TOTAL	1 089

Charges constatées d'avance = **1 532 €**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.5 - Notes sur le Bilan Passif

Fonds associatifs et réserves

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Fonds associatifs et réserves = **224 062 €**

Fonds associatifs et réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	13 280			13 280
Autres réserves	260 028		15 717	244 311
Subventions d'investissements	1 518		625	893
Résultat de l'exercice	-15 717	-34 422	-15 717	-34 422
TOTAL	259 109	-34 422	625	224 062

Provisions

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Provisions = **0 €**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Etat des dettes = 115 956 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fonds dédiés	2 100	2 100		
Fournisseurs	60 812	60 812		
Dettes fiscales & sociales	33 744	33 744		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 000	1 000		
Produits constatés d'avance	18 300	18 300		
TOTAL	115 956	115 956		

Charges à payer par postes du bilan = 16 904 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. De crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	3 366
Dettes fiscales & sociales	12 538
Autres dettes	1 000
TOTAL	16 904

Produits constatés d'avance = 18 300 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2.6 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 600 €

Produits à recevoir sur subventions	Montant
REGION N-A (44171)	5 100
AGENCE SERVICE PAIEMENT (44173)	500
TOTAL	5 600

Charges constatées d'avance = 1 532 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486)	1 532
TOTAL	1 532

Charges à payer = 36 359€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues (408)	3 366
TOTAL	3 366

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes Sociales (42+ 43)	29 759
AFDAS (4421) + IMPOT (44733)	3 234
TOTAL	32 993

Produits constatés d'avance = 18 300 €

Produits constatés d'avance	Montant
Conseil Régional – Filière de Haut-niveau 2024-2025 (487)	6 000
FFSA – Académie (487)	12 300
TOTAL	18 300

2.7 - Autres informations

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	2 790
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	2 790

Effectif moyen au 31/12/2024

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	1
Agents de maîtrise & techniciens	6	6
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	1
TOTAL	8	8

Subventions principales inscrites en comptabilité sur l'exercice :

Convention avec ANS : 124 400 €

Objet : Emploi de Alice DUNOUHAUD

Durée de la convention : année 2024

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Anaïs FEILLARD

Durée de la convention : année 2024

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Camille FILLOL

Durée de la convention : année 2024

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Sarah GOMER

Durée de la convention : année 2024

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Emploi de Jeremy RABU

Durée de la convention : année 2024

Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 17 600 €

Objet : Projet Sportif Fédéral
Durée de la convention : année 2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 36 400 €

Convention avec le CONSEIL REGIONAL AQUITAINE : 75 250 €

Objet : Actions structurantes et de développement
Durée de la convention : année 2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 42 000 €

Objet : Aide aux filières de Haut-Niveau - PERF
Durée de la convention : saison sportive 2024-2025
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 9 000 €

Objet : Aide Individuelle aux Sportifs de Haut-Niveau
Durée de la convention : saison sportive 2023-2024
Montant attribué aux sportifs : 22 200 €

Convention avec l'ARS au titre du FONDS d'INTERVENTION REGIONAL : 100 000 €

Objet : Prévention et prise en charge de la perte d'autonomie
Durée de la convention : année 2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 100 000 €

Convention avec la DRAJES Nouvelle-Aquitaine : 15 500 €

Objet : Soutien en faveur des Para Sports
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 6 000 €

Objet : Accompagnement des Journées Olympiques et Paralympiques
Durée de la convention : année 2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 5 000 €

Objet : Fonds pour le Développement de la Vie Associative – Actions innovantes
Durée de la convention : année 2024
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 3 000 €

Objet : Formation des personnes en situation de handicap sur la prévention des violences sexuelles et du harcèlement
Durée de la convention : année 2023
Montant attribué à la LIGUE SPORT ADAPTE NA : 1 500 €

Etat des fonds dédiés : 2 100 €

	SOLDE AU 31/12/2023	ENGAGEMENT	RESSOURCES	SOLDE AU 31/12/2024
CONSEIL REGIONAL NATATION	2 100			2 100
TOTAL	2 100			2 100

NOS PARTENAIRES

Partenaires Institutionnels



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Partenaires Départementaux

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Partenaires privés

